



Comment ai-je dépensé mes frais de mandat au quatrième trimestre 2019 ?

D'octobre à décembre 2019, j'ai dépensé 9 712 € soit 3 237 € par mois (ce qui représente 60% de l'avance de frais de mandat trimestrielle). Ces dépenses sont stables par rapport au troisième trimestre.

Tous mes frais sont justifiés dès le 1er € (je n'utilise pas la tolérance de 150 € sans justificatifs par semaine) et contrôlés par un expert-comptable. Pour ce trimestre, aucune facture n'est manquante.

La répartition des frais par grands postes de dépenses est la suivante :

Les frais liés à la permanence parlementaire (location des lieux, fonctionnement lié) représentent un budget mensuel de 991 €. Ils sont en légère augmentation par rapport au trimestre précédent en raison de l'achat annuel de fournitures de bureau.

Les frais de déplacements s'élèvent à 263 €/mois et sont en forte baisse ce trimestre en raison d'un nombre plus faible de déplacements à Paris en décembre en raison de mon arrêt maladie.

Les frais dits d'hébergement et de repas sont en légère baisse à 721 €/mois. Cela inclut une partie des dépenses engagées pour mon hébergement à Paris, les déjeuners de travail au restaurant de l'Assemblée Nationale ou se déroulant à l'extérieur.

Les frais de communication et documentation s'élèvent à 155 €/mois et sont stables par rapport aux deux précédents trimestres.

Les frais de représentation et de réception, déjeuners ou dîners où j'invite des partenaires et acteurs de terrain ou de la société civile, sont en forte baisse à 712 €/mois.

Les dépenses diverses sont en hausse à 307€ par mois en raison du rattachement au groupe Libertés et Territoires (paiement d'une cotisation de 300 €/mois).

Les dépenses de personnels, de 256€ sur le trimestre, correspondent aux frais engagés pour le service de traduction lors de la venue de Greta Thunberg à l'Assemblée Nationale (reliquat du trimestre précédent).



Utilisation de l'avance de frais de mandat : Octobre 2019 - Décembre 2019

